

INSCRIPTIONS A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE RENTREE 2025



Chers parents,

Les inscriptions pour l'accueil périscolaire s'organisent par voie dématérialisée.

Pour ce faire, l'AGES dispose d'un portail familles pour les inscriptions.

→ **Les nouvelles familles créent** directement leur compte sur le portail et y déposent les pièces justificatives.

→ **Les familles ayant déjà un compte** actualisent leurs données sur le portail - notamment le niveau scolaire (maternelle ou élémentaire) et la classe de l'enfant (exemples : petite section, CP, CM1...) - et insèrent les nouvelles pièces (cf. liste ci-dessous).

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de tacite reconduction des inscriptions d'une année à l'autre.

Les pièces à retourner sont les suivantes :

- ☐ La fiche sanitaire de liaison accompagnée d'une photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant. Ces pièces sont à fournir chaque année, même si elles figurent déjà sur le portail familles
- ☐ Un justificatif de domicile datant de moins d'un mois (dernière facture d'électricité, de gaz ou de téléphone)
- ☐ Une notification CAF mentionnant le numéro d'allocataire du parent
- ☐ Une attestation sur l'honneur certifiant que vous vivez seul(e) avec l'enfant, si tel est le cas
- ☐ Une copie de la dernière fiche de paie des deux parents ou la vôtre si vous vivez seul(e) avec l'enfant
- ☐ Un certificat de travail pour chaque parent, daté de moins d'un mois mentionnant le temps de travail hebdomadaire ou mensuel, précisant les jours travaillés et que le contrat n'est pas suspendu (congé parental...)
- ☐ Le cas échéant, un justificatif nominatif d'inscription à Pôle Emploi datant de moins d'un mois
- ☐ Le coupon du règlement de fonctionnement

La procédure d'inscription se déroulera comme suit :

Du 17 au 28 mars 2025	Création ou actualisation du compte famille avec ajout des pièces à fournir
Du 31 mars au 12 avril 2025	Vérification des comptes et des pièces par l'AGES
Le 23 avril 2024 – 8h	Ouverture des réservations (saisie des demandes d'accueil souhaitées)
1^{ère} quinzaine de juin 2025	Réponses aux familles via le portail familles

Informations utiles :

Vous pouvez également télécharger les documents d'inscription (la présente note, ses annexes ainsi qu'un guide utilisateur du portail) sur la page d'accueil du portail familles : portail-famille.ages.asso.fr dans l'onglet « périscolaire La Wantzenau » ou sur le site de la commune dans l'onglet "Vivre à La Wantzenau / Petite enfance / Structures d'accueil »

Pour toutes questions, l'adresse mail du contact à privilégier est celle de l'AGES : s.douay@ages.asso.fr ou par téléphone au 03 88 32 52 88 (tapez 1).

Cordialement,
L'équipe de l'AGES